

**Rapport de l'Assemblée statutaire**  
**du 29 avril 2023.**

Etaient excusés : tous les représentants du cercle d'Amay

Mr MAHY du cercle d'Ans

Mr MOUREAU de Berloz

Mr MONZEE de Mons-lez-Liège

Mme SYBEN et Mr VRANKEN de Visé.

A l'appel des délégués, 8 cercles sont représentés et 4 cercles sont excusés. Compte tenu du nombre important d'excusés, la moyenne de ces dernières années est respectée. Mr GIELEN explique aussi que c'est compliqué. La moyenne d'âge dans nos sociétés y est pour beaucoup. Il n'y a généralement pas suffisamment de repreneurs plus jeunes.

Après lecture, le procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du 19 novembre 2022 ainsi que, dans la foulée, le rapport d'activités 2022 sont adoptés à l'unanimité.

L'examen de la situation financière au 31/12/2022 a bien été effectué par 2 de nos vérificateurs. Ils ont estimé que les comptes étaient très bien tenus et félicitent Mr RENSON pour la bonne tenue de ceux-ci.

L'Assemblée peut donc donner décharge aux administrateurs.

Mr RENSON ajoute que les dépenses correspondent +/- à 4000€/an. Cela nous laisse donc une autonomie de quelques années devant nous. La situation est correcte, la comptabilité est simplifiée dans le quotidien puisqu'elle concerne essentiellement le paiement des conférenciers.

Mr RENSON recommande la prudence lors d'un paiement en noir de conférenciers pour les sociétés en association de fait.

Le budget 2023 proposé par Mr RENSON est le même que celui de l'année passée. Cependant, lors de l'assemblée générale de la Fédération Communautaire, la Fédération de Liège a été sollicitée pour l'organisation en tournante, en 2024, de la journée consacrée à cette assemblée communautaire. Mr GIELEN propose donc d'octroyer un subside à cette organisation de 300 à 400€ qui couvriraient les frais de l'accueil de la Fédération Communautaire, le petit déjeuner, ainsi que 2 visites ou activités intéressantes : celle du matin ne concernerait que les accompagnants tandis que celle de l'après-midi rassemblerait tout le monde en clôture de cette belle journée. Notons encore que cette assemblée devrait se tenir un samedi de mars ou d'avril 2024. Nouveauté : Si par le passé, c'était la Fédération de Liège qui a organisé cette Assemblée Générale, il est proposé que ce soit une société horticole qui prenne en charge cette organisation. Le président estime que c'est une occasion de mettre en valeur celle-ci et ouvre aussi la possibilité d'inviter des membres du cercle organisateur et pourquoi pas d'autres responsables d'autres sociétés si l'organisation le permet. Il est demandé aux délégués présents de relayer ces informations à leur comité de façon à connaître avant la fin mai les candidatures ou suggestions éventuelles pour l'organisation de cette journée.

Au point « Correspondances », rien n'est à signaler. Et pourtant le Président attend une réponse du ministre Borsus qui a promis de se pencher sur la problématique des difficultés créées par l'administration de la région Wallonne pour l'octroi des conférences. Mais hélas rien ne vient !

Il n'y a pas eu non plus de candidatures de nouveaux délégués. Notre Bureau peut encore accueillir des personnes disposées à œuvrer bénévolement. En attendant, nous continuerons à travailler comme d'habitude.

Mr GIELEN remercie la petite équipe en place.

Mr LESENS signale que 4 décorations ont été obtenues en 2022. Il va relancer les procédures pour 2023.

On procède à l'élection des vérificateurs : Mr MONZEE et Mr POUMAY seront effectifs et Mr MATTERNE sera suppléant.

On ratifie ensuite la cotisation 2023 : elle est maintenue à 5 cents/membre et reste donc symbolique.

Conférences 2023-2024. En janvier dernier, Mr DELBECQ, président de la fédération communautaire, et Mr GIELEN ont rencontré l'attaché de cabinet du ministre BORSUS qui avait invité à l'entretien son administration représentée par Mme MARLIER. Nos présidents ont plaidé la simplification car nos dirigeants bénévoles sont dépassés par les exigences actuelles.

Malheureusement, ils n'ont pas eu la sensation d'être écoutés.

Lors de l'assemblée de la fédération du Luxembourg, Mr BORSUS était invité et présent. Mr GIELEN l'a mis au courant des problèmes rencontrés. Celui-ci promettait plus d'attention et semblait avoir la volonté de simplification. Mr GIELEN lui a rappelé que l'avenir des sociétés horticoles dépendait de lui. Mais jusqu'à ce jour, nous n'avons rien de nouveau à l'horizon !

Comme cela avait été demandé lors de la dernière assemblée, les conférenciers ont été invités aujourd'hui. Mr GIELEN tient à remercier ceux-ci de leur présence. 5 ont répondu à notre invitation. (Mme RUSCELLONI, Mrs. DELRE, TOUETTE, TIQUET, et BRASSEUR).

Mr GIELEN retrace l'historique et donne des éclaircissements dans l'organisation des conférences. 2 conférences par an et par cercle organisateur sont payées par la Fédération. Il rappelle la possibilité d'achat de conférences supplémentaires pour les cercles qui le souhaitent. Un courrier a été adressé aux conférenciers concernant les conférences prises en charge par la Fédération mais nous n'avons pas toujours été tenus au courant de l'organisation des autres conférences.

Mr GIELEN rappelle encore les exigences de la Région. Il fait remarquer que la porte avec la Région n'est pas fermée.

Mr TIQUET confirme que les contacts sont difficiles avec Mme MARLIER qui ne connaît pas nécessairement ses dossiers. Elle renvoie systématiquement au portail de la Région Wallonne. L'horticulture est accessoire pour la Région.

Mr DELRE remercie pour l'accueil. Il évoque aussi la possibilité de travail sans subsides et de viser l'autonomie. Pour cela, il suggère une modification de statuts des conférenciers qui permettrait de fractionner les sommes dédiées à l'organisation des conférences. Certaines pourraient de ce fait devenir moins taxées ou exonérées de taxes. Il conseille un contact avec un fiscaliste.

Le statut du conférencier pourrait se modifier, ce qui serait plus avantageux si le montant annuel ne dépasse pas 6000€,. Il serait nécessaire que tous les conférenciers s'alignent et que toutes les sociétés travaillent de la même manière.

Il faut s'informer et Mr GIELEN demande à Mr DELRE de se charger de cette mission. Mme Shannon RUSCELLONI demande s'il y a limitation de certains sujets. On lui répond que, pour la Fédération, il n'y a pas de restriction.

Mr TOUETTE demande, dans le cas d'une conférence « Trucs et astuces » s'ils doivent être bio. La réponse est aussi négative.

Pendant que Mr RENSON vérifie s'il a les numéros de compte des derniers délégués, Mr GIELEN remercie toute l'assemblée pour sa participation et lève la séance vers 16h45'.

La Secrétaire  
Christiane PIROTTE

Le Président  
Désiré GIELEN